



Date de mise en ligne : 6 octobre 2026

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00166** du
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à

Domicilié (e) Madame Ammar Myriam
 33 Rue Danton
 94190 Villeneuve-saint-georges

En vue de la réalisation : Pose de 10 panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 500 Wc chacun, de dimensions 1 868 mm × 1 170 mm × 35 mm, disposés en 2 rangées de 5 panneaux (en portrait), sur une toiture orientée sud et ouest. Les panneaux seront de marque française Voltec Solar, avec traitement antireflet, couleur noir mat.

Sur un terrain sis : 33 Rue Danton
Cadastré : AE94

Villeneuve-Saint-Georges, le **06 OCT. 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP** **94078** **26** **00166**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,